

L'objectif de ces fiches est de permettre à vos élèves de s'entraîner à la construction et à la présentation de leur dossier CCF. Elles peuvent être réalisées sur place dans le musée ou de retour en classe après votre visite.

Les fiches **rouges** correspondent au programme de bac professionnel et les fiches **bleues** reprennent les intitulés du programme de CAP. Vous pouvez choisir de n'en faire qu'une avec tout votre groupe, ou de diviser votre classe en plusieurs sous-groupes travaillant chacun sur une thématique différente.

Pour plus de renseignements sur nos outils pédagogiques ou nos parcours muséographiques, contactez le Service Éducatif du Mémorial de Caen : **02 31 06 06 58** ou **educatif@memorial-caen.fr**.

Fiche n°1 \ Programme de Bac pro

Sujet d'étude : De l'État Français à la IV^e République (1940-1946)

Problématique : Comment le régime de Vichy met-il fin à la République ?

Ces trois documents sont présentés dans l'espace « La France des années noires ».



A. Repérer la situation étudiée

Quand commence l'Occupation en France ?

22 juin 1940.

Quel pays occupe désormais la France ?
Qui est son dirigeant ?

L'Allemagne nazie et Adolf Hitler.

Quel est le nom du régime qui remplace la III^e République ? Qui est son dirigeant ?

Le régime de Vichy et le maréchal Pétain.

B. Analyser les objets et les documents

Qui sont les « ennemis » désignés par le nouveau régime en place en France ? Donnez au moins trois réponses (document n°1).

Les communistes, les Juifs, les républicains, les Francs-Maçons, les antimilitaristes...

Pourquoi peut-on dire que le maréchal Pétain met en place un culte de la personnalité ? (document n°2).

Figure du maréchal omniprésente.
Célébration excessive du chef de l'État Français.

Que décide le nouveau chef de l'État français face à l'occupant ? (document n°3). Quelles sont les conséquences de ce choix ?

Collaboration idéologique, policière, économique avec l'Allemagne nazie.

C. Présenter les objets et documents

Donnez un titre à chacune des illustrations.

N°1 : La France avant et après la « Révolution Nationale » de Pétain.

N°2 : Objets à la gloire du maréchal Pétain.

N°3 : L'entrevue de Montoire, le 24 octobre 1940.

Pourquoi ces documents permettent-ils de répondre à la problématique ?

1. Volonté de détruire l'héritage de la Troisième République en l'opposant au nouveau régime mis en place par Pétain.

2. Mise en place d'un régime autoritaire, antirépublicain, caractérisé par un culte de la personnalité du Chef de l'État.

3. Collaboration active du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie.

Sujet d'étude : De l'État Français à la IV^e République (1940-1946)**Problématique : Comment la Résistance française reconstruit-elle la République ?**

Ces trois documents sont présentés dans l'espace « La France des années noires ».

1



Traduction : « Envahie mais pas vaincue »

2



3

**A. Repérer la situation étudiée**

À partir de quelle année certains Français décident-ils de combattre l'occupation allemande ?

Dès le début de l'Occupation, en 1940.

Citez trois exemples d'actions menées par les Résistants.

Sabotage, presse clandestine, fabrication de faux papiers pour les personnes pourchassées.

Que risquaient les Résistants ?

L'arrestation, la torture, la déportation.

B. Analyser les documents

Que symbolise la femme représentée sur le document n°1 ? Expliquez son attitude. Expliquez la phrase inscrite sur l'affiche.

Sur cette affiche réalisée par le peintre américain Allyn Cox, le symbole de la République française, Marianne, est ligotée à un poteau et regarde la Croix de Lorraine, symbole de la France libre. La phrase écrite signifie « Envahie, mais pas vaincue », et évoque la situation de la France en 1940 : l'occupation du pays par l'Allemagne nazie a commencé, mais la Résistance s'organise déjà, sur le territoire et depuis Londres où le général de Gaulle fonde la France Libre. La position des mains et le regard dur, déterminé de Marianne montrent la volonté d'une partie des Français de ne pas se laisser envahir sans se défendre.

Qui appelle les Français à résister dès le 18 juin 1940 (document n°2) ? Quel statut obtient-il le 3 juin 1944 ?

Le général de Gaulle, lors d'un appel diffusé le 18 juin 1940 sur la BBC. Le 3 juin 1944, il deviendra chef du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Qui est l'homme représenté sur la photo n°3 ? Quel organisme crée-t-il le 27 mai 1943 ?

Jean Moulin. Il fonde le Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943.

C. Présenter les documents

Donnez un titre à chacune des illustrations.

N°1 : La République est envahie mais pas vaincue.

N°2 : L'appel à la Résistance du général de Gaulle.

N°3 : Unification de la Résistance et organisation de la France d'après-guerre.

En quoi ces documents illustrent-ils une période précise de l'histoire de la Résistance ? Donnez une réponse pour chaque document.

1. Au début de l'Occupation le régime de Vichy détruit l'héritage de la Troisième République et met en place un régime autoritaire.

2. Mais dès les premiers temps de l'occupation, la Résistance s'organise, notamment à Londres où De Gaulle crée la France Libre.

3. En 1942, De Gaulle envoie Jean Moulin en France pour unifier les principaux mouvements de la Résistance intérieure. Le 27 mai 1943, il fonde le Conseil National de la Résistance, dont le programme, paru en mars 1944, détaille les mesures à appliquer dès la libération du Territoire. L'une de ces mesures est la refondation de la République, par la mise en place du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Fiche n°3 \ Programme de Bac pro

Sujet d'étude : Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.
Problématique : Comment la place des femmes dans la société a-t-elle évolué pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Ces trois documents et objets sont présentés dans l'espace « La guerre totale » et « Vie et mort du soldat ».



Traduction : « Faites le boulot qu'il a laissé derrière lui »



A. Repérer la situation étudiée

À quelles thématiques de la Seconde Guerre mondiale ces documents et objets sont-ils associés ? Inscrivez dans chaque case le numéro de la photo correspondante.

- 3 Les Forces Françaises Libres,
 2 La déportation,
 1 L'effort de guerre.

Notez la date de chaque document ou objet.

1. 1942-1944
 2. 1937-1945
 3. 1944

B. Analyser les objets et documents

Observez le texte de l'affiche numéro 1. Qui est ce « il » dont parle le texte ? À qui s'adresse cette affiche ?

« il » est l'homme qui, parti au front, doit être remplacé à son poste de travail. Cette affiche s'adresse aux femmes pour les inciter à aller travailler afin de combler l'absence des hommes.

Dans quelle situation se trouvent les femmes de la photo numéro 2 ? À votre avis pourquoi se trouvent-elles dans cet endroit ?

Ces femmes sont enfermées dans le camp de concentration de Ravensbrück, qui était réservé aux femmes. Elles peuvent s'y trouver pour faits de Résistance ou parce qu'elles sont juives ou tziganes.

À qui a appartenu l'uniforme (illustration n° 3) ? Quel rôle cette femme a-t-elle joué pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Cet uniforme a appartenu à Jacqueline Simon-Moncorgé, engagée volontaire dans les Forces Françaises Libres, et qui a débarqué avec 60 autres femmes en Normandie le 23 juin 1944.

C. Présenter les objets et documents

Donnez un titre à chacune des illustrations.

N°1 : Aux États-Unis, les femmes participent à l'effort de guerre.

N°2 : La déportation des femmes.

N°3 : L'engagement des femmes pour la libération de la France.

Que disent ces objets ou documents de la situation des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale ?

1. Dans les pays alliés (aux États-Unis notamment), les femmes, jusqu'ici majoritairement cantonnées au foyer, sont incitées à aller travailler.
2. Tout comme les hommes, les femmes sont elles aussi victimes de la répression politique ou raciale de la part des

nazis. Elles sont elles aussi déportées dans des camps de concentration (comme le camp de Ravensbrück, en Allemagne, réservé aux femmes) ou des centres de mise à mort.

3. Les femmes vont aussi s'engager dans la Résistance ou la France Libre. Cet engagement conduira De Gaulle (suivant un amendement du député communiste Fernand Grenier) à enfin établir le droit de vote pour les femmes en France.